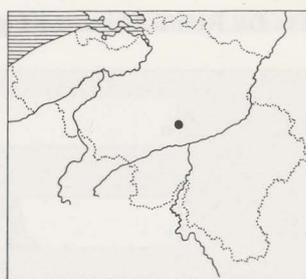


CL. DE RUYT

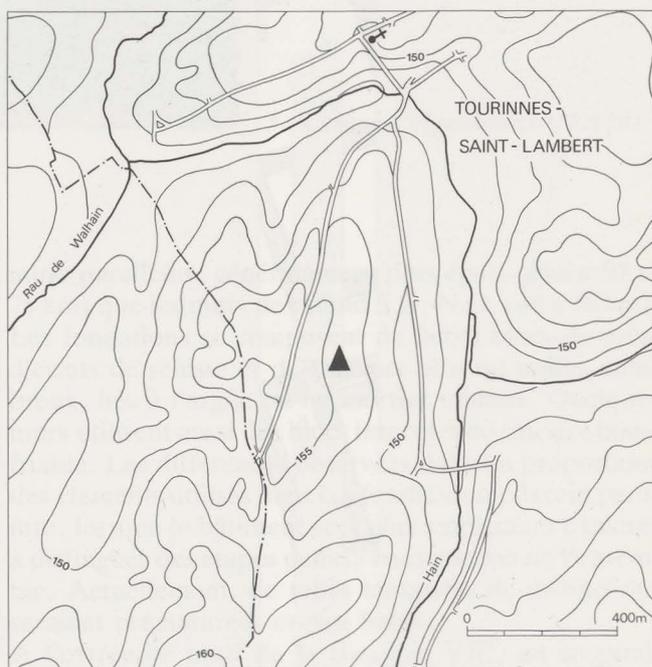
Une villa gallo-romaine à Tourinnes-Saint-Lambert (com. de Walhain)



Aux mois d'août 1984 et 1985, des travaux ont été entrepris afin d'étudier systématiquement les vestiges d'une villa romaine située au sud du village de Tourinnes-Saint-Lambert, le long de la petite route reliant Tourinnes à Baudacet (fig. 1). C'est M. G. Heldenbergh qui nous a aimablement suggéré de poursuivre l'exploration de ces vestiges, commencée par lui en 1971 et 1972; nous l'en remercions vivement¹.

Seule une petite partie des bâtiments de la villa a pu être reconnue à ce jour, mais on peut dès à présent distinguer deux bâtiments contigus: un bâtiment comprenant un système de chauffage par hypocauste, probablement des bains, et un vaste édifice se développant au S.O. du premier, dans lequel il faut reconnaître le corps principal de la villa. En outre, des bâtiments annexes ont été repérés par des prospections en surface à quelque distance de cet ensemble. L'orientation des deux bâtiments contigus est semblable: ils s'étendent en longueur du N.E. au S.O., appuyés sur la pente légère de la colline qui s'élève du S.E. au N.O. Seuls quelques éléments des fondations sont conservés dans le sol argileux et des traces «négatives», mais leurs alignements sont suffisamment clairs pour que les pièces qu'ils déterminent se reconnaissent aisément (fig. 2).

Le bâtiment nord, probablement les thermes de la villa, a fait l'objet de notre première campagne du mois d'août 1984. Cinq tranchées ont permis de distinguer les limites nord, ouest et sud de ce bâtiment, mais

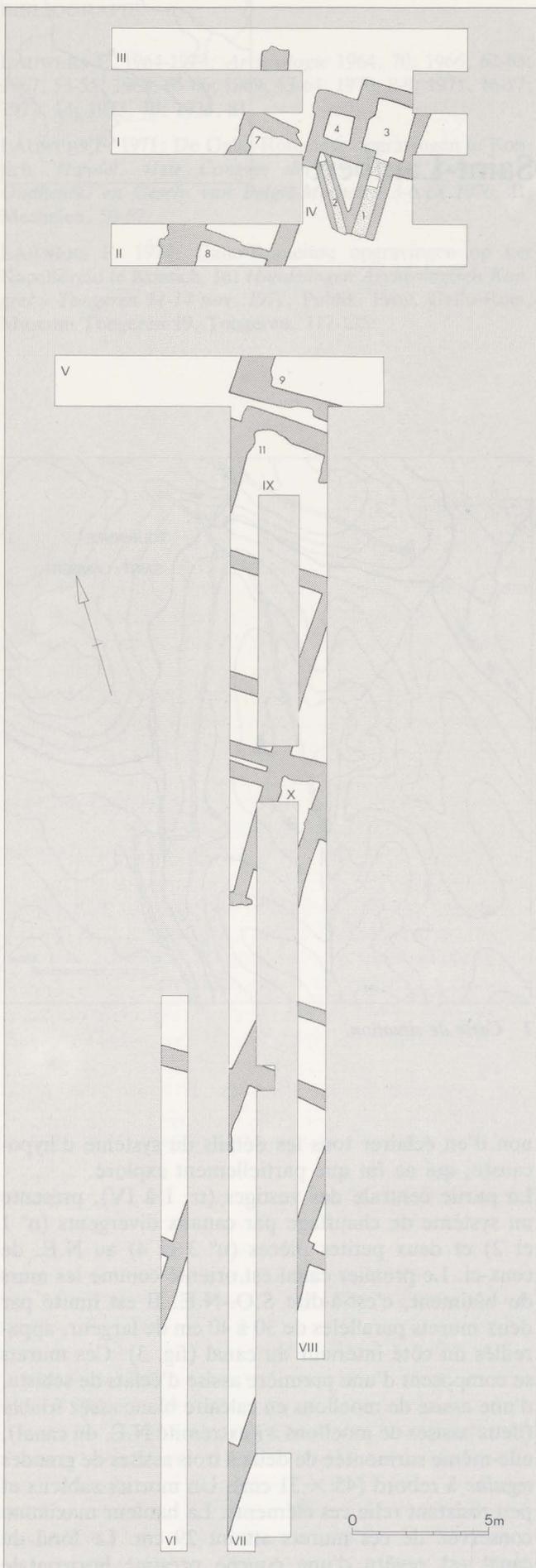


1 Carte de situation.

non d'en éclaircir tous les détails du système d'hypocauste, qui ne fut que partiellement exploré.

La partie centrale des vestiges (tr. I à IV), présente un système de chauffage par canaux divergents (n° 1 et 2) et deux petites pièces (n° 3 et 4) au N.E. de ceux-ci. Le premier canal est orienté comme les murs du bâtiment, c'est-à-dire S.O.-N.E. Il est limité par deux murets parallèles de 30 à 40 cm de largeur, appareillés du côté intérieur du canal (fig. 3). Ces murets se composent d'une première assise d'éclats de schiste, d'une assise de moellons en calcaire blanc assez friable (deux assises de moellons à l'extrémité N.E. du canal), elle-même surmontée de deux à trois assises de grandes *tegulae* à rebord (45 x 31 cm). Un mortier sableux et peu résistant relie ces éléments. La hauteur maximum conservée de ces murets atteint 29 cm. Le fond du canal est revêtu d'une couche presque horizontale

¹ Les Facultés universitaires Saint-Louis, avec l'aide du Service national des Fouilles, organisent et financent ces travaux, effectués par des étudiants et collaborateurs bénévoles. M. et Mme Grégoire, propriétaire du terrain, nous ont grandement facilité la tâche par leur générosité et leur accueil chaleureux, tout en témoignant un vif intérêt pour nos recherches; nous ne pourrions assez les en remercier. Je remercie, Monsieur le Professeur J. Dabin, Recteur des Facultés universitaires Saint-Louis, et Monsieur G. De Boe, Directeur du Service national des Fouilles, pour l'aide qu'ils ont bien voulu nous accorder. Je remercie aussi mes collègues archéologues qui ont collaboré à l'organisation des travaux: Marie-Hélène Corbiau, Jean Plumier, Françoise Becatti-De Ruyt, ainsi que ceux qui m'ont apporté leurs encouragements et leurs conseils: MM. les Professeurs J. Mertens et G. Raepsaet, M. Ch. Léva.



(3 cm de dénivellation descendant du N.E. au S.O.) de béton rouge, d'une épaisseur de 8 cm et composé de briques pilées dans un mélange de terre et d'un peu de chaux. Une grande brique carrée (43 cm de côté) est prise dans ce béton non loin de l'embouchure du canal, au N.E. Le deuxième canal (n° 2) se détache obliquement du premier, du sud vers le nord. Ses murets en schiste, moellons calcaires et tuileaux sont liés au même mortier sableux, mais moins bien conservés (hauteur conservée: de 5 à 23 cm). Le béton rouge qui recouvre le fond du canal est moins fin que celui du premier canal et la pente en est plus accusée (13 cm de dénivellation descendant du nord au sud). Il semble en outre que ce canal ait été bouché par un remblai épais de terre et débris de tuiles sur une hauteur de 40 cm environ. Sur les deux canaux et l'espace triangulaire qui les sépare étaient amoncelés de nombreux débris de tubulures noircies du côté intérieur et portant à l'extérieur des traces de mortier rose, ainsi que des fragments de *tegulae*. L'endroit où les canaux se rejoignent (n° 5) était jonché de débris de tuiles, tubulures et pierres, tandis qu'une trace allongée (n° 6), faite de terre légère mêlée de tuileaux et de charbon de bois, se dirige vers le S.E.

La pièce n° 3 dans laquelle aboutit le premier canal, mesure 1,90 m sur 1,55 m. Elle est limitée par trois murs appareillés dont les éléments sont semblables à ceux qui composent les murets du canal. Du côté intérieur de la pièce, les parements se composent de trois assises de moellons en calcaire blanc et deux assises de *tegulae* fragmentaires, dont le rebord est disposé en parement, le tout lié à l'argile avec un peu de mortier blanc (hauteur conservée: 40 à 45 cm). Au S.E., N.E., et à l'angle N., ces murs s'appuient à l'extérieur contre la paroi d'argile en place et leur noyau est fait d'un blocage de moellons et de tuiles fragmentaires dans un liant terreux assez résistant. Notons que la majeure partie du mur S.E. n'est conservée qu'en négatif. Aux angles nord et sud de cette pièce furent retrouvés, sous un amas de débris de tuiles et de moellons écroulés, des fragments d'enduit blanchâtre à surface lissée et décorée parfois de quelques lignes et points noirs, rouges et verts.

La petite pièce voisine (n° 4) mesure à peine 1 m de côté. Elle est limitée à l'est par un mur au parement de tuiles disposées en hérisson, de moellons en calcaire blanc et de tuiles fragmentaires. Les trois autres murs, non communs avec la pièce 3, sont en terre dure mêlée de déchets de tuiles et de grès, de blocs de mortier, d'une consistance analogue au remplissage du canal 2, auquel ils sont d'ailleurs reliés.

Des fondations de murs furent retrouvées à l'ouest de cet ensemble: un angle de fondations mal conservées (n° 7), fait de déchets de tuiles, éclats de schiste et de grès, d'une largeur de 60 cm et d'une hauteur de 25 cm maximum. Deux murs parallèles et un mur de refend



3 Canaux d'hypocauste (tr. I et IV).

découverts dans la tranchée II (n° 8) se composent des mêmes éléments avec en outre quelques blocs épars de calcaire blanc. Le gros mur de fondation qui limite l'ensemble à l'ouest (largeur = 1,25 m) a ses éléments liés par un mortier sableux. Le mur parallèle, situé à 2,50 m de ce dernier, a une épaisseur de 65 cm. Enfin, la tranchée V a livré des vestiges des fondations de l'angle S.O. du bâtiment thermal (n° 9): le mur ouest est plus épais (125 cm; haut. conservée: 26 cm) et composé de blocs de schiste et de quelques tuileaux. La pierre d'angle fut choisie d'un module plus important (23 × 22 × 17 cm). Le mur perpendiculaire atteint 67 cm de largeur.

Trois traces de petits foyers de 1,50 à 1,70 m de diamètre furent encore découvertes dans ce secteur au niveau immédiatement supérieur aux vestiges des fondations (tr. IV, au-dessus du muret S.E., et tr. V). Des fragments de piquets calcinés, d'argile rougie et de cendre les composaient. Des fosses à détrit, avec remplissage de tuiles et de pierres dans de la terre noircie furent trouvés dans la tranchée III et à l'extrémité ouest de la tranchée V.

Le corps principal de la villa a été exploré au cours de la deuxième campagne du mois d'août 1985 (tr. VII à X), après un sondage effectué à la fin de la première campagne (tr. VI). Des tranchées d'un mètre de largeur, dont l'une dépasse les 40 m de longueur, ont été tracées à 1,50 m l'une de l'autre, perpendiculairement à la tranchée V (fig. 4). Aucune n'a permis de repérer les limites du bâtiment en question, si ce n'est du côté N.E., où il est presque accolé (à 30 cm d'intervalle) au bâtiment thermal. Les vestiges des fondations sont peu conservés (hauteur = de 7 à 35 cm maximum) mais permettent de distinguer un ensemble de pièces limitées dans le sens S.O.-N.E., par de longs

murs parallèles, généralement plus épais (entre 50 et 75 cm) que les murs de refend S.E.-N.O. (48 à 60 cm). Les fondations se composent de petits blocs de grès, d'éclats de schiste et de tuileaux plus ou moins nombreux, liés à l'argile ou au mortier sableux. Quelques murs utilisent aussi des blocs informes de calcaire blanc friable. Les différences observées dans les proportions des éléments utilisés dans ces fondations aideront peut-être, lorsque le bâtiment sera plus amplement exploré, à distinguer des étapes dans la construction de l'ensemble. Actuellement, de telles tentatives de distinctions seraient prématurées et peu fiables.

A l'extrémité nord de la tranchée VIII, un soupirail de cave (n° 10) a été partiellement dégagé. Comme le mur qui en limite la partie supérieure, il est construit en moellons de grès, appareillés et liés par un mortier sableux assez solide (taille moyenne des moellons = 13 × 7 × 6 cm). Ces moellons sont disposés en assises horizontales assez régulières. Au sud du soupirail, le remblai semble dessiner les limites d'une cave creusée dans l'argile. L'exploration complète de ce secteur fera l'objet de notre prochaine campagne.

Un fin béton de sol (2 cm d'épaisseur conservée) couvrait une partie de la pièce située à l'ouest de la cave (tranchée IX, n° 11). Il se compose de briques pilées dans un mélange de terre sableuse.

Dans le secteur S.O. du bâtiment, plusieurs fosses de grandeurs variables furent creusées dans l'argile et remplies de déchets de tuiles, pierres, de sable et de charbon de bois dans une terre grisâtre. Deux de ces fosses furent repérées dans la tranchée VI, deux autres dans la tranchée VII et une petite fosse dans la tranchée VIII. A l'extrémité sud des tranchées VI, VII et VIII, une grande zone (n° 12) est couverte d'éléments brûlés: pierres vitrifiées, charbon de bois, terre noircie



4 Les tranchées VII et VIII dans le bâtiment principal.

ou rouge, accompagnés de nombreux tessons de poterie. Cette couche, épaisse de 10 à 20 cm par endroits, s'étend au-dessus du mur situé à l'extrémité sud de la

tranchée VII et pourrait être attribuée à un incendie. Quelques trous de piquets d'un diamètre de 20 à 30 cm ont été notés, enfin, dans la tranchée VI (n° 13).